



Pour une étude du parler à Saint-Martin : l'exemple des pratiques verbales de lycéens plurilingues

*An analysis of code-switching expressions in language use among pupils on
Saint-Martin*

Olivier-Serge Candau



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/tipa/1501>

DOI : 10.4000/tipa.1501

ISSN : 2264-7082

Éditeur

Laboratoire Parole et Langage

Référence électronique

Olivier-Serge Candau, « Pour une étude du parler à Saint-Martin : l'exemple des pratiques verbales de lycéens plurilingues », *TIPA. Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage* [En ligne], 31 | 2015, mis en ligne le 22 décembre 2015, consulté le 25 mai 2020. URL : <http://journals.openedition.org/tipa/1501> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/tipa.1501>

Ce document a été généré automatiquement le 25 mai 2020.



La revue *TIPA. Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage* est mise à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Pour une étude du parler à Saint-Martin : l'exemple des pratiques verbales de lycéens plurilingues

An analysis of code-switching expressions in language use among pupils on Saint-Martin

Olivier-Serge Candau

Contextualisation de la recherche

- 1 La complexité linguistique de l'île franco-néerlandaise de Saint-Martin tient en particulier aux soixante-dix nationalités qu'on y recense. Les langues les plus parlées sont, dans l'ordre : l'anglais, le français, le créole haïtien, le créole guadeloupéen, le papiamentu, le néerlandais, le créole martiniquais, l'espagnol, le portugais et l'italien. La langue véhiculaire de l'île est l'anglais, que d'aucuns qualifieront péjorativement d'anglais sans structure. La préface de Calvet à l'ouvrage de Martinez (1994) pose dès la fin des années 90 les enjeux sociolinguistiques fondamentaux de l'île :

La diglossie saint-martinoise, en effet, est inédite en ce sens que l'anglais local, l'anglais des îles avec ses caractéristiques propres, y est variété basse face au français officiel mais aussi à l'anglais standard enseigné à l'école (p. 164).

- 2 Le répertoire langagier saint-martinois est complexe et comporte de nombreuses langues, dont une forme dialectale, le *West Indian English* dont on trouve d'ailleurs des micro-variantes selon les parties de l'île dans lesquelles on se trouve. La population d'origine saint-martinoise utilise cet anglais vernaculaire. On ne fera pas non plus l'économie d'un anglais véhiculaire que chacun s'approprie avec des compétences plus ou moins grandes, qui permet d'assurer les échanges au quotidien. On rappellera la configuration linguistique de Saint-Martin en reprenant la triade proposée par Martinez (1994, p. 164-165), qui semble toujours d'actualité :

- le français, langue officielle d'État. Elle prévaut dans l'administration, l'école et toutes les juridictions. On nuancera en rappelant que de plus en plus les lieux rattachés à la présence de l'état (impôts, gendarmerie etc.) voient fleurir une quantité croissante de publications bilingues. Par ailleurs, le recrutement des agents administratifs se fait sur la base de compétences plurilingues. Les modalités de remplissage des déclarations d'impôts sont désormais en anglais et en français. De même, la revue officielle de la Collectivité, *Point Com*, est éditée dans les deux langues. C'est aussi le français que l'on utilise dans les églises catholiques ;

- l'anglais standard supplanté par l'anglais nord-américain. Il est enseigné dans les écoles. Toutes les publications anglophones de l'île comme le *Herald Tribune* se font en anglais standard. Le prestige de cet anglais acrolectal se vérifie encore lors des services religieux dans les églises réformées souvent d'origine nord-américaine. La thèse d'Arrindell (2011) interroge l'impact du choix des langues sur les représentations identitaires, et dénonce l'ambivalence des Saint-Martinois qui dénigrent leur propre usage de l'anglais vernaculaire. L'étude montre aussi clairement que la langue de l'instruction, à savoir l'anglais standard et le néerlandais ont des répercussions négatives sur les performances scolaires, dans la mesure où leur emploi ne correspond à pas à la réalité langagière des apprenants sint-martinois¹ ;

- l'anglais vernaculaire. Il est très souvent ressenti comme un appauvrissement de la langue de référence. Arrindell (2011) et Romney (2011) parleront de *créole*, même si l'on entend parfois à Saint-Martin le terme de *Broken English*, aussi en usage à Carriacou (De Graff, 2005). Son usage et son acquisition sont limités à la population de souche. Il n'existe pas à notre connaissance de revue qui lui soit consacrée. Seules quelques chansons, réduites à un usage folklorique, s'en font l'écho. De façon globale, on s'étonnera de ce qu'aucune prise en compte du vernaculaire dans les enseignements ne soit proposée, que cela soit pour favoriser les apprentissages langagiers, ou encore pour faciliter l'approche de l'anglais standard.

- 3 Par ailleurs, sans prendre parti dans ce débat complexe sur la dénomination des langues en usage à Saint-Martin, nous nous contenterons de rappeler à l'instar de Roberts (1988) une des raisons pour lesquelles le terme *Creole English*² nous semble pertinent dans le contexte saint-martinois :

The term Creole English allows for a number of notions : firstly, that one is dealing with forms of English that are not normal ; secondly that these forms are the result of the experience or history of the West Indies ; and thirdly, that in addition to the English element there are common threads in what appears to be unending variation. (« Le terme de créole à base lexicale anglaise permet d'avancer plusieurs idées : d'abord, l'idée qu'il s'agit de formes d'anglais atypiques ; deuxièmement que ces formes résultent de l'expérience et de l'histoire des Antilles ; et troisièmement, que, outre la partie anglaise, il y a des dénominateurs communs qui traversent cette variation permanente ») (p. 53).

- 4 Le propos de Roberts (1988) est bien d'insister sur la richesse des formes du parler local différant de la norme et résultant d'une histoire linguistique complexe. L'analyse morphosyntaxique à laquelle il se livre étant assez complexe, nous n'en retiendrons ici que quelques exemples. Le *créole à base lexicale anglaise* (désormais CLA) observable à Saint-Martin ne retient dans son système temporel que deux catégories fondamentales : le passé et le non-passé. La forme passée est homonymique du présent

pour les verbes autres que les verbes non-statifs³. Nous empruntons à Arrindell (2011) les exemples suivants : **Is Winston who tell me the story** (*c'est Winston qui m'a raconté cette histoire*) dont l'expression standard serait : **It's Winston who told me the story**. Une exception néanmoins se remarque avec l'emploi du verbe **to go** qui connaît une forme passée. On trouvera par exemple **I went town yesterday** (*je suis allé en ville hier*) au lieu de **I went to town yesterday**. Seule la préposition **to** indiquant la destination permet de discriminer la forme standard. Les verbes statifs marquent le passé par la présence d'un auxiliaire pré-verbal. On dira par exemple : **I had known when he was young** (*j'ai fait sa connaissance lorsqu'il était jeune*) au lieu de la forme standard : **I knew him when he was young**. Arrindell (2011) conclut au terme de son analyse de l'anglais parlé à Saint-Martin :

The conclusion is that the language spoken by St. Martiners is best classified as a creole English dialect that is a dialect of English which has undergone a so-called creolization process in the sense of socio-historical development (...). Rather, records show that from initial contact, a variety of standard English existed alongside other first and second-language varieties, and English speakers were the numerical dominant group for approximately 100 years.

(« Il a été constaté que l'on peut sans risque définir la langue des Saint-Martinois comme un dialecte créole à base lexicale anglaise, c'est-à-dire un dialecte de l'anglais qui a subi un processus dit de 'créolisation' au sens du développement socio-historique (...). Les enregistrements montrent plutôt qu'à partir du premier contact, une variété de l'anglais standard a coexisté avec des variétés langagières premières et secondes, et que la présence des anglophones était numériquement supérieure pendant une centaine d'années. ») (p. 141).

- 5 L'étude d'Arrindell (2011) fournit d'ailleurs une exploration des formes du CLA, dont l'auteure cherche à valider la légitimité en identifiant les variétés de réalisation notamment avec le cas des *alternances de langues* (néerlandais et français). La richesse des parlers en présence à Saint-Martin se lit au travers de quelques exemples qu'Arrindell fournit (p. 25). On relèvera essentiellement quelques cas de *foreignizing* (Faerch et Kasper, 1986) où les modifications phonologiques ou morphologiques de la langue enchâssée (le néerlandais) permettent de l'intégrer à la *langue matrice*⁴ (CLA) :
- **I kinda sluit aan bij** (*je suis d'accord*). L'expression construite sur la co-existence de deux énoncés, **I kinda** forme non standard de **I kind of** et du néerlandais **aansluiten bij** signifiant que l'on partage l'avis de quelqu'un. Il s'agit ici de la réponse d'un fonctionnaire s'adressant à l'un de ses collègues lors d'une réunion.
 - **I goin' down to touch my salary** (*je vais toucher mon salaire*). On reconnaîtra l'emprunt au français **toucher son salaire**. La forme progressive utilisée dans le CLA fait l'ellipse de l'auxiliaire **to be**. On ne trouvera donc pas la forme normée attendue : **I am going to**.
 - **They put on de chemi**. (*Elles enfilent leur robe*). Le lexème **chemi** est un emprunt⁵ au français, **chemise**. Un homme âgé explique la tenue des femmes lorsqu'elles dansaient la traditionnelle sérénade du Ponum lors des fêtes de Noël. L'article **de** absent dans les exemples de Romney (2011) est en revanche longuement commenté chez Arrindell (2011) et semble relever peut-être d'une variante du CLA attesté dans le sud de l'île. L'auteure explique que les noms, souvent invariables, sont précédés ou suivis d'un

marqueur de pluralité, homonyme de la troisième personne du pluriel. Une variante **dem** peut être postposée au nom auquel elle renvoie, lorsqu'il s'agit d'un ensemble homogène. Il n'est pas impossible de trouver de façon redondante cette forme encadrant alors le nom. On relèvera par exemple : **de people dem** (*les gens*) équivalent de la forme standard : **the people**.

- **T'is break he break he hand**. Cette expression peut être rendue en anglais standard par : **He really broke his hand** (*il s'est vraiment fracturé la main*). Nous nous arrêterons ici sur la redondance du verbe **break**. Le premier emploi joue le rôle de *marqueur expressif* (Arrindell parle de *highlighter*) avec une vocation prédicative : « (...) *Often called fronting or predicate-clefting* » (Nous traduisons : *antéposition ou clivage du prédicat*). Cette tournure est d'ailleurs fréquente en créole à base lexicale française (désormais CLF). Prudent (1980, p. 94) fournit plusieurs exemples de la reduplication du morphème, qui lui semble d'ailleurs centrale dans la description du créole des Petites Antilles : **Man ka maché ti maché mwen** (*je suis tout à ma marche*). La répétition du morphème est aussi associée à des modifications prosodiques particulières.

- 6 Il est à noter pourtant que cette triade (français standard ; anglais standard ; CLA) est particulièrement mouvante. On entend de plus en plus parler espagnol à Saint-Martin, particulièrement dans des secteurs traditionnellement anglophones comme Grand-Case, ou encore Sandy-Ground, dans le nord de l'île. Ce tableau ne serait pas complet si l'on n'ajoutait pas que sur la partie hollandaise (au sud) certains lieux discursifs favorisent une expression spécifiquement néerlandophone (Arrindell, 2011) : tâches administratives au sein du gouvernement, ventes aux enchères, requêtes et contentieux à caractère administratifs.

Cadre théorique

- 7 Le terme d'*alternances de langues* peut s'appliquer pour décrire différentes formes de *contact* entre des langues, lorsque les systèmes linguistiques sont séparés dans le temps et peuvent être identifiés (Gumperz, 1989), au sein d'une phrase ou d'un énoncé (*intraphrase* versus *interphrase*), au sein d'un tour de parole ou d'une conversation chez un ou plusieurs locuteur(s) (*intra*locuteur versus *inter*locuteur), et en fonction de ce qui a été dit dans chaque langue (*traductive* versus *continue*). Ainsi, les différentes formes d'*alternances de langues* qui se distinguent deux à deux, ne sont pas exclusives les unes par rapport aux autres et plusieurs combinaisons, huit au total, peuvent être envisagées dans ce travail (par exemple, une *alternance intraphrase, intra*locuteur et *continue*). Un panorama des formes d'*alternances de langues* est proposé dans le tableau suivant :

Formes	Caractéristiques
À l'échelle des locuteurs	
Interlocuteur	Changement de langues d'un locuteur à un autre
Interlocuteur	<i>Alternances de langues</i> à l'intérieur de l'intervention d'un même locuteur
À l'échelle des phrases	

Intraphrase	<i>Alternances de langues</i> au sein d'un même acte langagier
Interphrase	<i>Alternances de langues</i> d'un acte langagier à un autre
À l'échelle des discours	
Continue	Passage d'une langue à une autre sans rupture du discours
Traductive	Passage d'une langue à une autre avec des recours à des équivalents sémantiques ou syntaxiques

Tableau 1 : Formes des alternances de langues

- 8 Au sein même de cette étude sur les *alternances de langues*, la question de l'*emprunt* pose ici le problème de la frontière entre les *langues en contact* :

Les emprunts lexicaux sont des unités lexicales simples ou complexes d'une autre langue introduites dans un système linguistique afin d'augmenter le potentiel référentiel ; elles sont supposées faire partie de la mémoire lexicale des interlocuteurs même si leur origine étrangère peut rester manifeste (Lüdi & Py 2003, p. 143).

- 9 La distinction entre *emprunt lexical* et *alternance de langues intraphrase* peut s'avérer pourtant complexe. Le premier problème que cela soulève vient de l'origine de l'acquisition du lexique. Le respect des *quatre contraintes* à l'origine d'une discrimination entre *emprunt* et *alternances de langues* (Poplack, 1988) qui recouvre l'interdiction des croisements, le rejet de l'agrammaticalité de tout constituant monolingue, l'impossibilité d'omettre des éléments et l'absence de répétition, ne permet pas non plus de classer de nombreux *emprunts* d'une langue intégrés à une autre langue alors même que les normes morphosyntaxiques ne s'en trouvent aucunement perturbées.

Questionnement de recherche

- 10 On regroupe dans cette partie les formes de CLA qui relèvent très souvent de variétés de langues complexes, parfois attestées dans la Caraïbe, et parfois plus spécifiques à Saint-Martin, allant jusqu'à être pour certaines de véritables hapax. Il est parfois difficile d'établir avec précision et rigueur leur mode de formation. Si les flux migratoires constants à Saint-Martin peuvent expliquer le contact entre différentes formes d'anglais, ils révèlent avec force la richesse des parlers que nous ne cherchons pas ici à simplifier, mais simplement à organiser. Dans cette étude, nous visons principalement à enrichir la connaissance du parler saint-martinois très peu étudié, à travers l'exemple de celui des lycéens en classe. Nous nous demanderons dans quelle mesure il est envisageable de le considérer comme une forme de CLA à part entière. Pour cela, nous retiendrons deux hypothèses. D'une part, nous supposerons que le CLA relève d'un continuum langagier empruntant aux langues en *contact* (anglais, créole, français standard) un certain nombre de composantes linguistiques. Par ailleurs, nous soutiendrons que le CLA n'en demeure pas moins un parler relativement autonome, en

particulier dans l'expression de certaines formes linguistiques ne relevant pas des langues en *contact*.

- 11 La principale difficulté qui se pose dans l'étude de formes langagières relevant de *langues en contact* est celle de délimiter clairement l'ensemble des règles de combinaison du mot ou d'une expression ainsi que des relations liées au contexte d'emploi. Afin d'éclaircir, à défaut de trancher peut-être, ce qui relève d'une langue ou d'une autre, nous étudierons les formes de langues proposées selon deux niveaux complémentaires. Le premier relève davantage de la forme. On s'intéresse ici aux unités minimales qu'elles soient non signifiantes (phonologie) ou signifiantes (morphologie) ainsi qu'à la combinaison des groupes de mots étudiés (syntaxe). Le second, le lexique, porte davantage sur le contenu. Il s'articule autour des composantes phonologiques, morphologique et syntaxique, mais aussi de la sémantique (dont on cherche à déterminer de quelle(s) langue(s) les traits principaux tirent leurs particularités) et du contexte auquel elles empruntent une partie de leur interprétation.

Cadre méthodologique

- 12 Dans le cadre d'une étude des formes langagières observables dans les énoncés produits par les élèves nous serons attentifs à la coexistence de plusieurs langues à l'échelle d'un énoncé ou d'une interaction plus longue. Pour clarifier les formes ne relevant pas d'une langue aisément identifiable, nous procéderons à des analyses phonologiques, morphologiques, syntaxiques et lexicales pour tenter d'établir les procédures linguistiques susceptibles d'en rendre la logique. Les corpus ont été établis à partir d'enregistrements menés en classe avec des élèves lors de travaux collectifs. L'ensemble des transcriptions relève d'interactions parmi cinq groupes d'élèves (composés de dyades ou de tryades). Les échanges sont l'occasion d'alterner le français et l'anglais pendant l'activité, alors que les productions finales exigées dans chacune des situations se doivent d'être élaborées en français. Afin de rendre plus explicites les exemples relevés, nous rappellerons brièvement les tâches auxquelles chacun des groupes se livre :
- Groupe 1 et 2 : élaboration d'un récit en français visant à illustrer les transformations sociétales subies par l'île de Saint-Martin. Les échanges entre élèves peuvent se faire en anglais et en français, mais la production écrite finale doit être restituée en français. Le groupe 1 évoque les tribulations d'un personnage, qu'un long coma, entraîné par un accident de bus, a privé de tout contact avec son pays. À son réveil, il découvre avec une grande surprise les transformations subies par son île. Dans le groupe 2, un long voyage a éloigné le héros de son pays, dont il découvre la modernisation récente lors de son retour.
 - Groupe 3 : comparaison entre une page de roman (*La Rue Cases-Nègre de Zobel*) et une adaptation filmique).
 - Groupe 4 : préparation d'un exposé en français sur la schizophrénie.
 - Groupe 5 : analyse d'un support publicitaire avec une personnalité sportive (Tony Parker).
- 13 Avant chaque exemple, le groupe est indiqué par l'initiale G. suivi du numéro correspondant⁶. Pour faciliter la lecture, le contexte immédiat est rappelé. Afin de rendre la lecture plus fluide, nous indiquons en gras ce qui relève de l'anglais, du CLA, du CLF, ou d'une forme non clairement identifiable, et soulignons le phénomène

linguistique à étudier. L'ensemble des énoncés en gras s'accompagne d'une traduction en italique entre parenthèses. L'usage des majuscules renvoie à la mise en valeur accentuelle d'un mot.

Résultats

- 14 Les résultats seront présentés successivement selon les composantes phonologiques, morphologiques, syntaxiques et lexicales mises en jeu.

Composante phonologique

Modifications phonologiques en initiale de mots

- 15 Nous débiterons cette étude par les formes positionnées en initiale de mot. Afin d'élaborer un certain nombre d'hypothèses quant à la réalisation de ces formes, il est nécessaire de recenser dans un premier temps les réalisations phonétiques attendues en fonction du contexte syllabique donné. À la place de [T] on observe [t] pour **ting/ tirty/ tird**. Soient les énoncés suivants :

G.1. (1) he return home see if **tings** changed and then he realized world is different then he realized houses are very different then the construct of the build today that are upgraded (*il rentre à la maison pour voir si les choses ont changé et il prend conscience alors que le monde est différent et il s'aperçoit que les maisons sont différentes aujourd'hui les constructions modernisées*)

G.2. (2) he leave Saint Martin **tirty** years ago to become a (*il a quitté Saint Martin il y a trente ans pour devenir un*)

- 16 Dans l'exemple suivant, un des interlocuteurs dicte à sa camarade le texte tout en évoquant les connecteurs logiques qui doivent être utilisés :

G.1. (3) d'autre part il se réveille d'autre part tout d'abord **you can look for** (*tu peux chercher*) connecteur logique un **you can write** (*tu peux écrire*) connecteur logique deux **for the tird one you go four it go more than that it go like five** (*pour le troisième t'en as quatre t'en as plus qu'il y en a comme le cinq*)⁷

- 17 De même on trouve [D] devenue [T] pour **da** et **dis** :

G.1. (4) **da is whah we say** (*c'est ce qu'on a déjà dit*)

G.2. (5) **dis pass me dis ting den and let me transpose it in french** (*passé moi ce truc-là et laisse moi le traduire en français*)

- 18 Dans l'exemple (6) l'interlocuteur rappelle les étapes importantes du récit et s'efforce de définir clairement son personnage (qualifié ici de **cowbow**)

G.1. (6) deuxième étape QUAND troisième étape COMMENT POURQUOI quatrième étape **das is all of dem waw waw whah is da** (*ça c'est tout ouaou ouaou c'est quoi c'truc*) quatrième étape CON SÉQUENCES **ok DEN** (*dans ce cas ok*) production d'écrit **cowbow dis man a cowbow just** (*un cowboy ce gars c'est carrément un cowboy*) qui où **da whah we write jeff brooks** (*ça-là pourquoi on a écrit jeff brooks*)

G.4 (7) **dem das is all of dem** (*tous ces éléments en totalité*)

- 19 Ce double phénomène peut s'observer dans les situations suivantes :

- dans le premier cas, un double changement. Il s'agit d'abord d'une modification du point articulaire (la dentale devient une alvéolaire). Le mode d'articulation est aussi modifié. La fricative devient plosive.

- dans le second cas, un assourdissement de la dentale, sans modification du point d'articulation (dentale) ni du mode d'articulation (fricative). La modification reste au sein de la paire de consonnes.

- 20 On peut se demander si la réalisation des formes observées recouvre des usages identiques dans les formes d'anglais et du CLA. On peut proposer la distribution suivante :

Réalisations phonologiques	Devant voyelle dans les mots grammaticaux en anglais	Devant voyelle dans les mots grammaticaux en CLA	Devant voyelle en initiale de mot en anglais	Devant voyelle en initiale de mot en CLA
[D]	+	-	-	+
[T]	-	+	+	-

Tableau 2 : Réalisation de [D] et de [T] en anglais et en CLA

- 21 La distribution des sons est bien complémentaire entre l'anglais et le CLA. On peut donc affirmer que les deux phonèmes [D] et de [T] sont bien des allomorphes d'une même consonne [t], comme le suggère Green (2002) :

The explanation for the types of patterns that emerge in the words in (...) is that AAE⁸ speakers use the sounds consistently and adhere to set rules and patterns. It is not speakers make lazy substitutions in using t/f and d/v ; they use these sounds in well-defined environments. (« Les types de configurations qui se dégagent des mots en (...) peuvent s'expliquer par le fait que les locuteurs AAE utilisent les sons de façon cohérente, et adhèrent à des schémas fixes. Ce n'est pas que ces locuteurs effectuent des remplacements par simple paresse en utilisant t/f and d/v ; ils utilisent ces sons-là en milieu bien défini. ») (p. 219).

- 22 En revanche, la distribution de **dis/da** en CLA dans les énoncés transcrits peut surprendre. On peut se demander si elle couvre entièrement les emplois de **this/that** de l'anglais. Selon la distribution complémentaire évoquée (**tableau 2**) cela devrait être le cas. Or, si le conditionnement phonologique est le même, que dire du conditionnement morphologique ? En effet, Winer (2009) invite à considérer deux usages du déterminant **dis/da** : un démonstratif synonyme de **this/that** et une forme de séquence élidée **that + déterminant + is/are**. On peut se demander si **da** en CLA est un allomorphe de **that** en anglais ou s'il s'agit de deux morphèmes homonymes. Soit la distribution suivante :

Conditionnement morphologique	That	That is
Dis/Da + article + substantif	-	+
Dis/Da + substantif	+	-

Tableau 3 : Distribution morphologique de da/dis

- 23 On peut donc noter qu'il y a bien un usage homonymique de **dis/da** :
- une forme allomorphique de **this/that** ;
 - une forme spécifique qui atteste de l'usage recueilli dans le dictionnaire.
- 24 Cette étude atteste là encore de la complexité de la parole des locuteurs anglophones et, en particulier, d'une spécificité des usages du CLA de la part des élèves. On peut, même si l'usage est flottant, conforter l'hypothèse selon laquelle le parler des élèves relève bien d'une forme de CLA, et non d'un usage hasardeux de la langue.
- 25 On peut aller même plus loin en posant une autre hypothèse. Alors que le résultat que nous venons d'énoncer laisse entendre que les élèves activent un lexique spécifique au CLA, on peut aussi supposer qu'ils recourent à une autre possibilité offerte morphologiquement par le CLA. En effet, la fréquente ellipse de la copule *être* perçue comme vide sur le plan sémantique pourrait conduire à l'hypothèse selon laquelle **dis/da** seraient bien des allomorphes de **this/that**. Un énoncé comme **no dis da** pourrait se comprendre de deux façons :
- no **this is** + **daou**
 - no this (allomorphe de this) + Ø (ellipse de la copule) + da
- 26 Or les cas qui peuvent laisser persister le doute présentent une forme non standard à droite de cette forme :
- G.1. (8) **das de flashback** (*ça c'est le flashback*)
- G.1. (9) **da whah you have to do don't know whah happen to you da whah you have to do** (*fais ce qu't'as à faire je sais pas c'qui t'arrive fais ce qu't'as à faire*)
- G.2. (10) (en montrant une feuille) **no dis das** (*non c'est ça*)
- 27 On peut alors peut-être considérer qu'il y aurait un autre schéma syntaxique à l'œuvre : **da/de** (thème)/ article (prédicat). Dans ce cas, on pourrait considérer qu'il y a bien absence de copule ce qui est assez courant⁹ en AAE et en CLA. On considèrera alors qu'il y a bien une seule forme **da/dis** allophonique de **this/that**. Nous ne retiendrons pas l'hypothèse posée par Winer (2009) du moins dans notre corpus. Plusieurs raisons appuient cette hypothèse :
- une copule **is** peut apparaître après **das** comme G.1. (6) **dis man a cowbow** (*cet homme-là c'est un cowbow*)
 - la présence du CLA parmi les langues en contact (la plupart des locuteurs déclarés anglophones sont d'origine haïtienne) pourrait être un facteur prédisposant à une ellipse de la copule ;
 - la présence d'un [t] en finale renforce l'hypothèse selon laquelle **da** est un démonstratif ;
 - une forme **da** anaphorique de **that** attestable en G.3. (30) (en désignant la souris de l'ordinateur) **da you ain't seing that mouse nuh** (*franchement tu la vois pas cette souris-là mai'nant¹⁰*).

Modifications phonologiques en finales de mots

- 28 On envisagera dans un second temps les modifications phonologiques susceptibles d'apparaître en position finale du mot. La réduction du groupe consonantique en position finale à une seule consonne issue de cet ensemble est un phénomène phonétique ordinaire dans les langues issues de l'Afrique de l'Ouest (Smith, 1998). On

notera aussi que la forme **whah** apparaît très souvent dans l'expression lexicalisée **whah happen to** :

G.2. (11) **whah happen to him whah happen to his childhood** (qu'est-ce qui lui arrive/ qu'est-ce qui lui est arrivé ? qu'est-ce qui est arrivé à son enfance ?)

G.1. (12) **I don't know whah happen to you** (je ne comprends pas ce qui t'arrive/ qu'est-ce qui t'est arrivé ?)

- 29 Enfin, la forme **of ten** est à part dans le corpus puisqu'elle s'appuie sur une structuration dissyllabique alors qu'elle est monosyllabique en anglais. On présentera dans cette partie les modifications phonologiques subies par les voyelles. Les modifications qui affectent les voyelles sont de différents ordres.

- 30 Elles peuvent relever de :

- la suppression des voyelles précédant la consonne finale. Ce phénomène d'aphérèse s'observe dans les formes `t pour **at** et **it**, `cos pour **because** :

G.2. (13)

Loc.1. **whah` t have to do with nationalities** (*qu'est-ce que ça a à voir avec les nationalités*)

Loc.2 **`cos in Saint Martin we speak creole papiamentu** (*parce qu'à Saint Martin on parle créole papiamentu*)

- le recul du phonème [A] en [O]. On peut l'observer dans une forme comme **token, da ya** là où on attendait : **taken, da yo** :

G.4 (14) **it was token from an advertisement the slogan is my french burger the organization is quick** (*ça a été pris d'une publicité le slogan c'est mon hamburger français l'organisation c'est quick*)

G.4 (15) **how da yo say another country in french** (*comment tu dis un autre pays en français*)

- la simplification de la diphtongue entraînant un allongement de la voyelle arrière, indiqué ici par les deux-points :

G.1 (16) **wa` :t wa` :t ten years gon` everything change** (*attends attends dix ans plus tard tout a changé*)

- l'alignement des formes de possessifs sur un paradigme spécifique sur le modèle de **my** devenue **muh** (Roberts, 1988) :

G.2 (17) **I ain't writing in french like that take a white paper out of muh page** (*moi j'écris pas en français comme ça prenez une feuille parmi les miennes*)

Composante morphologique

- 31 On abordera dans un deuxième temps les modifications morphologiques attestées dans les corpus.

La négation

- 32 Les énoncés cités font apparaître un cas spécifique d'emploi double de la négation. Contrairement à l'anglais qui suppose que la double négation apporte une valeur positive à l'énoncé auquel il se rapporte, la double négation en CLA renforce le propos nié. Elle prend à la fois une forme grammaticale (**ain't**) identique aux temps du présent et du passé, et lexicale par l'adverbe **no** ou l'adversatif **but** dont elle prolonge la valeur d'opposition. Le corpus comporte deux exemples marquants. Dans le premier, le

locuteur refuse de prendre en note ce que disent ses camarades arguant qu'il a déjà suffisamment écrit à l'occasion d'un autre exercice (*la question de corpus*) :

G.2. (18) **no i ain't taking dis`cos i write so much for the** (*moi je ne la prends pas parce que j'ai beaucoup écrit pour la*) question de corpus **no i ain't taking dis** (*non moi je prends pas ce truc-là*)

33 Dans l'exemple suivant, la locutrice présente une image publicitaire :

G.3. (19) **but we ain't talk about the position** (*mais on a pas parlé de la mise en forme*)

34 Certaines formes ajoutent à cette négation renforcée d'autres éléments linguistiques à valeur de renforcement. On peut relever l'énoncé suivant :

G.3. (20) **somebody take dis`cos i ain't gon` be takin` dis** (*quelqu'un prend ce truc-là parce que moi je vais pas l'faire*)

35 La forme **be** réalisée sous la forme négative **ain't** participe de l'élaboration d'une forme surcomposée du futur **do be going** très fréquente en anglais. Le futur ici marque l'imminence d'un procès dont la locutrice ne veut pas envisager la réalisation. Elle stipule en effet qu'elle refuse de prendre la feuille et de prendre la responsabilité de rédiger. La forme **gon`** est une réduction phonologique de **going** là encore tout à fait ordinaire en anglais. L'autre forme négative qui mérite attention est la suivante :

G.1. (21) : **me dunno** (*j'sais pas*)

36 Elle est constituée de deux formes. La première est identique à celle que l'on pourrait trouver en *colloquial*¹¹ English : **dunno**. On trouve effectivement l'expression **i dunno**. Or, le recours au pronom complément **me** est ici une trace de la vernacularisation de l'anglais pour constituer l'énoncé **me dunno** attestable en CLA, dans l'ensemble de la Caraïbe anglophone. L'occurrence **i dunno** invite à penser que l'anglais et le CLA se mêlent tout au long des interactions. Le recours à une forme unique de pronom qui ne discrimine pas la forme sujet de celle du complément, observable dans d'autres énoncés, renforce cette hypothèse.

Les pronoms personnels

37 Il est possible d'isoler un morphème **he** qui couvre deux emplois différents. Dans la mesure où **he** renvoie autant à des inanimés, alors que la locutrice de l'exemple suivant montre la caméra avec laquelle l'enregistrement est mené :

G.3. (22) **he batterie low** (*sa batterie est à plat*)

38 qu'à des animés, alors que cette même locutrice se plaint de ce que son camarade l'empêche d'écouter l'enseignant :

G.3. (23) **you talkin` when he talk** (*tu parles en même temps que lui*)

39 On peut valider l'hypothèse selon laquelle l'usage des pronoms en CLA relevés sont la trace d'une réduction des formes en terme de trait sémantique (animé versus inanimé) et de syntaxe (sujet versus objet).

Les temps du verbe

40 On observe un certain nombre d'occurrences dans lesquelles la copule a disparu. On présentera d'abord le présent de l'indicatif. L'analyse des formes de CLA pour exprimer le temps et l'aspect est là encore l'occasion de montrer toute la richesse grammaticale à

l'œuvre loin des préjugés selon lesquels le CLA se réduirait à une simplification par élimination des formes régulières de l'anglais. Dans l'exemple suivant, la locutrice évoque le retour d'un personnage dans son île natale (Saint-Martin) :

G.3. (24) **it have more people than he remember** (il ne se rappelait pas qu'il y avait autant de gens)

- 41 On s'attardera sur cette forme particulière de **it have more people than he remember**. Green (2002, p. 80) classe le pronom **it** dans les *existentiels* (*existential*). Cette forme peut être remplacée par d'autres séquences existentielles selon les formes utilisées en AAE et en anglais :

- AAE

it/dey + be/got/ have

dey + GN

- Anglais

There + is/are

- 42 Le premier élément de la séquence, en l'occurrence dans le corpus **it**, permet d'attester de l'existence d'une entité qu'il introduit. La copule (remplacée par **got** qui subit une subduction sémantique ici) permet de faire le lien entre le sujet grammatical et le référent dont on atteste l'existence. Nous empruntons le modèle syntaxique à Green (p. 81) :

existential element - linker - logical subject

It - have - more people (than he remember)

- 43 Dans cet énoncé, la locutrice atteste que deux visions essentialistes de Saint-Martin s'opposent : celle du présent du personnage (selon laquelle la population est importante) et celle du passé (où la population était bien moins remarquable). La conscience du personnage (**than he remember**) est le pivot à partir duquel on peut construire deux représentations différentes de l'île. Le caractère essentialiste, pour reprendre les propos de Green commentant le propos d'une étudiante qui utilise la forme **it be** dans lequel l'auteure insiste sur la portée générale, est particulièrement dénoté (p. 81) : **she was in essence saying that it is usually/always the case that** (*elle tenait en substance ces propos selon lesquels il est habituel/permanent de*).
- 44 À l'inverse lorsque la copule est absente, on peut se demander si les temps sont actualisés uniquement par des indicateurs de temps. Trois cas de figure peuvent apparaître, du moins dans l'ensemble de nos transcriptions selon s'il s'agit :
- de discriminer temps simple et composé. Dans un premier temps on abordera les temps simples comme le présent ou le prétérit. Dans ce cas, une même forme verbale est utilisée. L'absence de
 - s à la troisième personne du singulier est ici de rigueur au présent. Le cas fréquent en AAE du recours à **do** pour marquer la généralité ou la vérité d'un énoncé ne semble pas apparaître à l'exception d'un énoncé : **it do exit**. On pourrait ici discuter pour savoir s'il s'agit bien d'un marqueur (en CLA) de vérité ou seulement d'un modalisateur ordinaire en anglais exprimant son rejet de la déclaration précédente. Dans le premier cas, on rendrait ce **do** par *oui on peut dire ça* et dans le second cas par *non ça existe vraiment*. Dans le cas des temps composé, on trouve le schéma syntaxique de l'AAE : auxiliaire + verbe principal ;

- de déterminer clairement le moment de l'action évoqué. Il est souvent difficile de savoir si les interlocuteurs recourent à une forme non marquée du passé (pour évoquer les actions du personnage) ou du présent (pour actualiser la vision). On peut citer l'énoncé suivant, dans lequel l'interlocuteur évoque le choc subi par un personnage heurté par un bus :

G.1. (25) **a but hit him and do it on purpose** (*un bus lui est volontairement rentré dedans*)

- 45 On peut considérer qu'il s'agit peut-être d'une forme de présent qui permet d'actualiser la scène ou d'une forme non marquée du passé, et dont la forme non marquée de **hit** renforcerait par redondance l'absence marquée de **do** ;

- d'envisager une non délimitation systématique des temps. L'exemple **whah happen to his childhood** (11) attire notre attention sur le caractère lexicalisé de la séquence **whah happen to** + événement considéré comme dénaturé (Winer, 2009) qui ne subit jamais de flexion temporelle ou aspectuelle.

La valence verbale

- 46 Nous traiterons dans cette partie du non respect en CLA de la valence verbale, c'est-à-dire de la construction du verbe. On peut repérer trois cas de figure quant à la composition :

- l'absence de la préposition attendue. Comme cela peut souvent être le cas en CLA, le verbe **go** est suivi directement du complément qu'il régit. Dans l'exemple cité, l'interlocuteur explique à sa camarade qu'elle peut trouver des informations sur internet en utilisant un moteur de recherche :

G.1 (26) **you go googlearth** (*tu vas sur googlearth*)

- 47 Le non fléchissement du verbe suivant **go** serait une marque \emptyset aspectuelle, indiquant en l'occurrence le déclenchement d'une action. Une autre hypothèse consisterait à avancer que c'est la marque **-ing** induite par le verbe **go** qui aurait disparu pour des raisons phonologiques, dont la chute de la finale serait une des explications. Par ailleurs le lexème **googlearth** peut ne pas subir de flexion dans la mesure où il est perçu comme une entité lexicale à part entière empruntée et non susceptible de subir une désinence ;

- l'emploi d'une autre préposition que celle attendue. Dans cet énoncé, la locutrice accuse ses lacunes en français :

G.3. (34) *i search in the movie but it's kinda difficult for me to find it and i ain't good with the french* so it's hard and they are both speaking creole in the movie (*je cherche dans le film mais c'est un peu difficile pour moi de trouver ça et je ne suis pas bonne en français alors c'est difficile et ils parlent tous les deux en créole dans le film*)

- 48 Le premier énoncé **to be good with** peut être perçu comme un calque du français parlé à Saint-Martin : **être bien/ se mettre bien avec quelqu'un**. La tournure créole implique que le groupe verbal (GV) est suivi d'un être humain, à la différence de ce qui se passe ici, où le GV est suivi d'un inanimé. Cette forme ne relèverait pas *a priori* d'une forme de CLA mais bien d'un *contact* des langues. Le second énoncé est prototypique du CLA, où la préposition **by** est très largement attestée à la place de **at**. Dans cet exemple, la locutrice évoque les danses traditionnelles de Noël durant laquelle on se livre à une sérénade et l'on entre chez les gens pour se faire offrir un rafraîchissement ou une sucrerie :

G.2. (27) **you coulda go serenading by mister can.'s house and tak'up a piece of pudding and he wouldn't say nothing** (tu pouvais faire la sérénade chez monsieur can. et te servir un morceau de gâteau sans qu'il te dise quoi que ce soit)¹²

49 Le troisième énoncé relève d'une autre logique. Il s'agit de l'emploi flottant de **check** + Ø. On pourrait attribuer l'emploi de cette forme à une erreur due à une méconnaissance de la valence du verbe **check**.

50 Les deux interlocuteurs utilisent aussi la forme standard de l'anglais **check on** :

G.1. (28)

Loc. 1 (relit sa feuille) **after finishing his chores he decided to** (une fois ses corvées terminées il a décidé de)

Loc.2 **check his animals** (voir ses animaux)

Loc.1 **go take care of his animals** (prendre soin de ses animaux)

Loc.2 **TO go and TAKE care** (D'A-ller PRENDRE soin)

Loc.1 **to go and check on his animals** (d'aller voir ses animaux)

Loc.1 **check** (voir)

Loc.2 **check his animals** (voir ses animaux)

Loc.1 **and check his animals** (voir ses animaux)

Loc.2 (parle en écrivant) **and check ON his animals** (voir ses animaux)

51 La coexistence des deux formes chez deux locuteurs anglophones conduit à s'interroger. Faudrait-il parler d'une forme de CLA attestée par ailleurs dans le dictionnaire d'anglais trinitarien (Winer, 2009) ? Le choix de la forme standard **check on** est-il fortuit ? Faut-il à l'inverse considérer qu'il s'agit d'une forme spécifique de CLA ?

- le dernier énoncé reste lui tout aussi délicat à appréhender :

G.1. (29) **he was in shock to know** (ça lui a fait un coup de savoir) **da women he chat** (que la femme avec qui il parlait) il était en état de choc de voir que la dame ne pouvait pas parler

52 L'énoncé **da woman he chat** (cette femme à qui il parlait) peut être analysé de deux façons différentes. La première hypothèse consiste à considérer que la préposition attendue **with** n'est pas ressentie comme obligatoire dans la mesure où l'action de **chat** est suffisante. Cette possibilité que nous n'évacuons pas totalement, peut s'enrichir d'un autre point de vue. L'ordre des mots est plus souple en AAE qu'en anglais. On peut entendre la phrase d'une autre façon : **he chat with the woman**. Le verbe **to chat** perçu comme intransitif permet d'autant plus facilement de positionner l'objet **da woman** en tête d'énoncé. Cette antéposition implique une thématization de l'objet (si l'on peut dire !) **da woman**. La suppression de la préposition **with** renforce sur le plan prosodique cet effet de mise en relief. Sans aller jusqu'à dire que l'absence de préposition s'explique pour des raisons rythmiques, on peut au moins se risquer à affirmer que la forme utilisée ici trouve dans l'usage de ses possibilités syntaxiques un lieu d'expression favorable à la prosodie, sans que l'on ne puisse réellement justifier si elle relève pour autant spécifiquement de l'AAE ou du CLA.

La double prédication

53 On s'intéressera ici à la *double prédication*. Soient les occurrences suivantes déjà citées :

G.1. (6) **cowbow dis man a cowbow** (ce gars-là est carrément un cowbow)

G.3. (30) **da you ain't seeing that mouse** (franchement tu la vois pas cette souris-là)

- 54 ou non, comme dans l'énoncé suivant où la locutrice brosse le portrait américanisé de Saint-Martin :

G.1. (31) **americanized dis americanized** (*pour être américain c'est américain*)

- 55 Les trois énoncés (6 ; 30 et 31) proposés sont construits sur le modèle syntaxique très fréquent en CLF (Prudent, 1980) ou CLA (Arrindell, 2011) de la *double prédication*, alors même qu'elle ne semble pas attestée en AAE. La structure syntaxique est la suivante :

prédicat - thème - prédicat

cowbow - dis man - a cowboy

americanized - dis - americanized

- 56 Le recours au prédicat permet d'attirer l'attention sur une caractéristique dont la poursuite de l'énoncé permet de développer les particularités sémantiques. On peut néanmoins discuter l'exemple (30) : **da you ain't see that mouse**. Le statut de déictique de **da** le rend impropre *a priori* à la prédication dans la mesure où les caractéristiques sémantiques sont évoquées par la désignation et non pas nommées. À ce titre, il paraît difficile de considérer la suite de l'énoncé comme un développement des caractéristiques du prédicat. Pourtant, la reprise anaphorique de **da** par **that mouse** permet simplement d'attirer de façon purement phatique (puisque le locuteur a bel et bien le référent *souris d'ordinateur* sous les yeux) l'attention de celle à qui il s'adresse. Or la *double prédication* permet justement de mettre en relief l'actualisation d'un trait sémantique spécifique. Que l'on dise que cet homme a bel et bien toutes les caractéristiques du *cowbow* ou que ce que l'élève montre est bel et bien une *souris d'ordinateur*, il n'y a qu'un pas.

Les finales d'appui

- 57 On s'intéresser ici aux finales d'appui. Soit le relevé des formes suivantes : **coulda, gotta, kinda** :

G.2. (32) **it gah: a lot of shat cut you coulda walk from pic paradis to here** (*des raccourcis y en avait plein on pouvait marcher de pic paradis jusqu'ici*)

G.3. (33) **everybody gotta work** (*tout le monde se met au travail*) G.3. (34) **i search in the movie but it's kinda difficult for me to find it and i ain't good with the french so it's hard and they are both speaking creole in the movie** (*je cherche dans le film mais c'est un peu difficile pour moi de trouver ça et je ne suis pas bonne en français alors c'est difficile et ils parlent tous les deux en créole dans le film*)

- 58 Ces formes, qui relèvent du CLA, sont proches des formes attestées dans le registre *colloquial*. Elles sont constituées par adjonction d'une voyelle d'appui (v) à une base consonnantique (cv), selon le modèle -cvc au lieu de -cv attendu. Sur ce modèle, **kind** devient **kinda**. Cette voyelle d'appui est souvent ajoutée à des unités monosyllabiques auxquelles elle apporte un appui sonore.

Composante lexicale

- 59 Dans cette partie, nous évoquerons un ensemble de formes relevant de l'enchevêtrement et de l'hybridation d'au moins deux langues ou de variétés d'une même langue, selon des règles morphosyntaxiques, qui ne sont pas toujours clairement saisissables. Nous nous efforcerons dans ce premier relevé sinon de proposer un classement opérant du moins d'élaborer des pistes susceptibles d'éclairer l'élaboration

complexe des formes non standards, sans qu'elles relèvent nécessairement d'une variété d'anglais ou même du français.

Insertion d'une langue dans une autre

- 60 Le premier relevé permet de déterminer un ensemble de formes construites à partir de procédés linguistiques relevant de l'insertion d'une langue dans une autre, alors que le second s'interroge sur les formes ne relevant pas de formes linguistiques réellement significatives d'une langue plus que d'une autre :

G.2. (35) regarde on a dit **on est confus** là parce que là on nous a dit que là il faut un piège et là que on est arrivés et là on dit qu'on va faire une course là il faut un piège et ils ont pas encore parlé de la course là on aurait dû dire qu'ils préparent un piège pour faire les français quitter l'île à jamais après na na na

G.2. (36) **so they just take it this way against them cause also it from the beginning they had a treaty mix to make that and give informations to all the people so they know that they wanted to have that piece** (donc ils leur ont tendu des pièges de cette façon parce que depuis le début ils avaient un traité international pour faire ça et informer la population donc ils savaient qu'ils voulaient ce bout de terre)

G.1. (37) c'est ça mec **va partie hollandaise**

G.2. (38) ok d'accord (relit sa feuille) tous les deux essayaient d'avoir l'île pour eux les soldats rêvaient que **l'île les appartenait** leur appartenait pas les appartenait parce qu'ils étaient arrivés les premiers

G.3. (39) **yeah i found it in the book and in the film we didn't see where it happen we see a boucan and that's all** (ouais j'ai trouvé que dans le livre et dans le film on n'a pas vu où ça se passe et on voit un feu et c'est tout)

- 61 On procèdera à partir de deux notions qui constituent des outils de classification, certes discutables mais très utiles, pour appréhender les formes simples. Nous avons en effet retenu ces deux entrées principales, pour la grande lisibilité qu'elles apportent (Ledegen, 2003). Le *calque* recouvre la *transposition d'une langue à une autre*. L'*emprunt* désigne un *élément d'une langue intégré au système linguistique d'une autre langue* (p. 27). Le deuxième énoncé (36) atteste du *contact* entre les langues en associant deux lexèmes anglais selon le principe français de postposition de l'adjectif à valeur objective : **treaty mix** là où on aurait attend **mix treaty**.

- 62 Les deux occurrences (35 et 37) relèvent d'une modification de la complémentation verbale. Dans la première occurrence, **on est confus** (35) on reconnaîtra une trace de l'anglais avec la construction **to be confused**. Néanmoins, la connaissance possible de l'expression **être dans la confusion** (dans laquelle le participe passé est remplacé par une périphrase) peut tout autant justifier cette forme. De même l'énoncé **va partie hollandaise** (37) peut s'expliquer au détour d'une traduction : **to go dutch side**. Comme nous l'avons précisé plus haut, **go** est suivi de \emptyset en CLA pour désigner un mouvement. La quatrième occurrence (38) relève d'une absence de discrimination de la complémentation verbale (transitive directe et indirecte) : **l'île les appartenait**. La fréquence de cette tournure grammaticale en particulier en Guadeloupe, et dans les territoires plus généralement où l'on parle le CLF (comme la Guadeloupe ou la Martinique), constitue une donnée non négligeable. Sans aller jusqu'à stipuler qu'il pourrait s'agir d'une forme réellement attestée, au sens de variété de langue, on peut sans nul doute, prendre le parti d'affirmer que cela relève non pas d'une trace de la langue première de la locutrice (l'anglais) mais qu'elle puise dans le stock linguistique du territoire dans lequel elle vit.

- 63 Le corpus proposé permet aussi d'attester dans le cinquième exemple (39) d'un cas d'*emprunt*. L'énoncé **a boucan** peut s'expliquer par le recours à la vidéo, où certains passages sont en créole. On peut néanmoins s'interroger sur le choix d'un prélèvement en créole et non pas la traduction feu attendue. Le recours au lexème créole draine plusieurs sèmes. Le **boucan** est pris dans un réseau sémiotique complexe (recours à l'image mobile, du film, et verbale, par celle du roman lu par les élèves) qui pourrait laisser entendre qu'il ne s'agit pas simplement du feu, mais de la représentation littéraire et cinématographique du feu inséré dans un tissage de connotations spécifiques dont elle respecte la complexité en insérant le lexème dans le discours.

Formes attestant de la présence de langues non clairement identifiables

- 64 On s'intéresse ici aux formes attestant de la présence de langues non clairement identifiables dans un même énoncé. La difficulté à analyser les formes relevées vient du choix du méthodologique. Devant la complexité terminologique¹³ le curseur entre identification de langues et établissement d'un *continuum* langagier reste difficile à positionner clairement. Nous avons fait le choix méthodologique de considérer que les formes hybrides analysées n'attestent pas de la disparition de langues identifiables mais de la capacité du locuteur à exploiter le potentiel de chacune des langues qu'il maîtrise¹⁴. Nous proposons donc plusieurs occurrences dont la langue d'appartenance est clairement identifiable. Nous les commenterons dans leur ordre d'apparition. Dans la première occurrence, l'interlocutrice commente le hamburger que le basketteur (Tony Parker) fait pivoter sur le bout de son index :

G.5. (40) **yeah bacon and two buns basic really I guess you can say that way he is standing it's very dark** (ouais du bacon et deux tranches de pain basique(s) vraiment je pense que tu peux dire ça de cette manière là où il se tient c'est vraiment sombre)

- 65 L'expression de **basic** mérite toute notre attention. Une double interprétation est possible. Soit l'on considère que **basic** est une caractéristique des pains (**buns**) au sens où ils sont simples, c'est-à-dire sans ornement (qualité du pain, absence de graines dessus par exemple). Or, **basic** est postposé au nom **buns** auquel il se rapporte. Dans ce cas, on peut considérer que **basic** obéit à la norme du français. On peut ainsi considérer que l'ordre des mots ne relève pas de l'anglais ici, ce qui laisse entendre alors que **basic** serait un *emprunt*. Il faut alors l'entendre au sens de *basique* (les pains sont basiques, au sens où ils sont dénués d'ornement alimentaire). Une deuxième interprétation consisterait à en faire un métadiscursif, au sens de *basique quoi!* Il s'agirait d'un commentaire sur le sandwich qui est à l'évidence sans originalité. Une telle hypothèse ferait basculer l'expression dans la situation très localisée d'une *alternance de langues*. Cette possibilité laisserait entendre qu'au sein d'un énoncé en anglais, d'une interlocutrice de langue première de socialisation (anglais), le recours au français est ancré. Cela impliquerait alors qu'au sein de pratiques monolingues, le recours au français n'est pas exclu.
- 66 L'exemple suivant permet de poursuivre cette réflexion :
- G.5. (41) **even Tony Parker have a black t shirt he have a black t shirt in the darkness** (même Tony Parker porte un t-shirt noir il porte un t-shirt noir dans la pénombre)

- 67 L'emploi de l'expression **t shirt** avec des caractéristiques phonologiques françaises a de quoi surprendre. Deux hypothèses se présentent. Soit on considère qu'il s'agit d'un usage vernaculaire de l'anglais, que l'on peut apparenter au CLA, selon lequel la non discrimination des voyelles longues et brèves rapprocherait l'énoncé de **t shirt** de sa prononciation en français. Soit l'occurrence **t shirt** n'est plus ressentie comme un *emprunt* à l'anglais, ce qui impliquerait donc qu'il conserve ses caractéristiques phonologiques françaises, selon lesquelles la discrimination [i] et [I] n'est pas opératoire. Là encore les formes d'anglais chez une locutrice saint-martinoise anglophone sont loin d'être aussi pures qu'on pourrait le croire.
- 68 Le dernier exemple relève d'un recours à deux langues dont la coexistence est assez rare dans les corpus pour qu'on puisse en faire cas. À ce moment de l'échange, l'interlocutrice attire l'attention de son camarade sur la nécessité de s'intéresser à la schizophrénie et d'approfondir les recherches actuelles :
- G.4. (42) **make up moun think about dis ting** (il faut pousser les gens à prendre conscience de ce problème-là)
- 69 Le recours à l'expression **moun** relève du créole, et recouvre lexicalement celui de **people**. Dans cette optique, l'énoncé attendu serait : **make up people think about dis ting/ this thing**. On peut parler dans ce cas d'*alternance intraphrastique* renforcée par la marque phonologique typique du CLA observable dans l'énoncé **dis ting**. On peut donc établir le schéma syntaxique suivant :
- make up + moun + about dis ting**
- Tournure factitive + objet + complément du verbe
 - Anglais + créole (CLF/ CLA)
- OU
- Anglais + créole (CLF) + créole (CLA)
 - Anglais + créole (CLF) + anglais (variante diatopique)
- 70 La question de la distribution des langues reste délicate. On s'aperçoit que le choix d'une langue ne recouvre pas nécessairement celui d'une fonction. Faut-il considérer les deux formes de créole comme des langues séparées ou une langue créole avec deux variantes lexicales (CLF et CLA) différentes ? Peut-on considérer deux ou trois langues *en contact* ?
- 71 Les autres occurrences accentuent cette faille dans la distribution parfois très marquée des langues. Soient les deux occurrences suivantes : **une dame pute** et **on doit fancyviliser le public**. Dans le premier cas, l'élève brosse le portrait d'une fille particulièrement mal élevée :
- G.2. (43) **you know like a a boy passing going psp and the girl like oui and dam pute** (*tu sais genre un garçon qui passe en faisant psst et la fille fait oui et sale pute*)
- 72 Dans l'exemple suivant, l'interlocutrice évoque la nécessité de persuader l'auditoire en situation d'évaluation orale :
- G.4. (44) **we have to fancyviliser the people** (*on doit séduire les gens*)
- 73 L'exemple de **dame pute** fait l'objet d'une lecture délicate. Deux hypothèses sont envisageables. Soit l'on considère que les deux lexèmes sont français. Il peut s'agir alors d'un mot composé créé par l'interlocutrice. Il n'est pas pourtant pas insensé de proposer une autre hypothèse. On peut considérer que le terme **dame** est une contraction fréquente en CLA de **damned**. Le non marquage de la finale du participe passé en CLA rend cette hypothèse au moins envisageable. L'antéposition du terme

selon la norme en anglais invite à considérer que l'expression de **dame pute** serait constituée d'un adjectif antéposé en anglais et du lexème auquel il renvoie et qui, lui, est français. Même si l'emploi de l'expression renvoie sans conteste à un jeu lexical auquel se livre l'interlocutrice qui s'amuse et recourt à une expression grossière pour divertir ses amies, il n'en demeure pas moins que la composition du mot atteste d'une stratégie et d'une connaissance tout à fait sérieuse de la langue. Dans l'exemple suivant, le professeur s'efforce de répondre à une demande de traduction de ses élèves :

G.2. (45)

Loc.1 **what happen to traditional houses how da ya say in French** (*qu'est-ce qui est arrivé aux maisons traditionnelles comment on dit ça en français*)

Loc.2. monsieur comment on dit les cases traditionnelles en français

Loc.3. euh les cases à esseintes **you mean gingerbreadhouses** (*vous voulez dire les maisons tarabiscotées*)

Loc.1. oui c'est ça

Loc.2. bon en français c'est compliqué on dit une case à esseintes c'est aussi **shingle houses** (*maison en bardeau*) mais beaucoup de gens connaissent pas alors on traduit **case bois**

- 74 L'occurrence de **case bois** atteste aussi de la vitalité des processus de construction de la langue au sein des interactions de classe, même si l'exemple est celui d'un professeur. Le mot n'est pas répertorié en français contrairement à ce qui est dit. Il est possible cependant qu'il soit attesté dans l'usage. Le post-positionnement de **bois** l'assimile syntaxiquement à un adjectif. Il caractérise la **case** dont il est séparé par un \emptyset sur le modèle de **bwa-patat** ou de **bwa-gra** qui désignent respectivement en créole une *liane de patate sauvage* ou un *résineux*. Il s'agit bien d'un mot composé dont les règles de formation sont issues du français. On trouve en effet deux morphèmes qui peuvent exister à l'état pur comme *chou-fleur*. Néanmoins, la restitution du mot **case bois** par *case tout en bois* pose aussi problème. Les mots composés français n'admettent pas l'insertion d'un marqueur au sein de l'ensemble. Le **chou tout en fleur* n'est pas conforme à la norme. Seul le recours au créole permet de sortir de l'impasse. On trouve en effet **poul-bwa** pour désigner les *termites*. L'autonomie syntaxique du créole peut seule justifier l'association des deux lexèmes pourtant français. L'occurrence qui est le prix relève là encore du tressage des langues.
- 75 On peut enfin évoquer une création lexicale intéressante dans le dernier exemple (44) : **fancyviliser**. La base du lexème est *anglaise* (**fancy** signifiant *avoir une touche, plaire à quelqu'un*), et le suffixe **-iliser**, précédé d'un morphème épenthétique dont le seul rôle est d'assurer la liaison, marque à la fois l'appartenance à une action, en particulier un processus sur le modèle de *sensibiliser*, dont la base **fancy** conserve la trace sémantique.

Conclusion

- 76 L'analyse des formes langagières utilisées par des lycéens, présente des perspectives tout à fait intéressantes pour nourrir les études encore insuffisantes sur le parler à Saint-Martin. La frontière entre les langues en *contact* est plus que jamais poreuse. Notre recherche atteste de plusieurs cas d'emplois phonologiques, morphologiques, et syntaxiques relevant spécifiquement de :
- l'AAE (la réduction des finales consonantiques, l'usage d'un existentiel suivi d'une forme non conjuguée, la relative autonomie des constituants dans un énoncé) ;

- CLA (la distribution originale de **dis/das**, la forme **me dunno**, la suppression de complément après certains verbes, l'extension de l'emploi de certaines prépositions come **by**, la *double prédication*) ;
- CLA ou d'un *colloquial* (les finales d'appui) ;
- CLA et/ou d'un CLF (**make up moun think about dis ting**)
- l'anglais et du français au sein d'un même énoncé (**not to be good with, être confus, aller partie hollandaise**).

- 77 Le lexique apparaît davantage encore que les autres composantes attester de l'influence des langues en *contact*, dont il emprunte simultanément les traits phonologiques de l'un (**t shirt** et **basic** relèvent d'une prononciation française), de la morphologie (la composition de **case-bois** relève du CLF) et de la sémantique (**boucan** renvoie à un contexte d'emploi en créole spécifique au film). Force est de constater que la présence des langues en *contact* bouleverse le rapport entre le signe (la désignation du référent de **case-bois** ou du **boucan** sont profondément ambiguës, puisqu'elles relèvent de réalités qui ne font sens que contextuellement) et le signifiant, dont les formes phonique et graphique relèvent de langues différentes¹⁵.
- 78 L'ensemble de l'étude permet de montrer cependant que le parler à Saint-Martin relève essentiellement d'un CLA. À ce titre, nous avons pu valider les deux hypothèses de départ. Il s'agit bien d'un continuum langagier qui emprunte ses composantes (phonologiques, morphologiques, syntaxiques et lexicales) à l'ensemble des langues en *contact* (anglais, créole, français). La seconde hypothèse, selon laquelle le parler saint-martinois est susceptible de réaliser des formes langagières originales attestant d'une certaine n'est validée qu'en partie ici. Seule une étude longitudinale et menée avec un échantillon de population plus étendue permettrait d'en mesurer plus finement l'étendue. Cette étude, aussi humble soit-elle, a permis d'attester de la vivacité des processus à l'œuvre dans l'élaboration des énoncés par des élèves, qui ne se réduisent pas à une *alternance de langues* (anglais, créole, français), mais exhibent un continuum langagier avec des dominantes dont le rattachement à l'une plus qu'à l'autre plus qu'à une autre encore reste tout à fait discutable.

Winer, L. (2009) *Dictionary of the English/ Creole of Trinidad & Tobago*, Montréal : McGill-Queen's University Press.

BIBLIOGRAPHIE

- Arrindell, R. (2011) *Language, Culture and Identity in St. Martin*, Porto-Rico : Universidad de Puerto Rico.
- Canagarajah, S. (2006) *The Place of World Englishes in Composition : Pluralization Continued*, *College Composition and Communication*, 4, p. 586-619.
- De Graff, M. (2005) Do Creole Languages constitute an Exceptional Typological Class ?, *Revue française de linguistique appliquée*, 1, p. 11-24.
- Faerch, C. & Kasper, G. (1986) Perspectives in Language Transfer, *Applied Linguistics*, 2, p. 111-136.

- Green, L.-J. (2002) *African American English. A Linguistic Introduction*, Cambridge (UK) : Cambridge University Press.
- Gumperz, J.-J. (1989) *Engager la conversation : introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, Paris : Minuit.
- Haugen, E. (1950) Problems of Bilingualism, *Lingua*, 26, p. 210-231.
- Ledegen, G. (2003) Regards sur l'évolution des mélanges codiques à la Réunion : l'avènement de l'interlecte ?, dans : Ledegen, L. (éds.) *Anciens et nouveaux plurilinguismes, 6ème Table Ronde du Moufia*, p. 175-186.
- Lüdi, G. & Py, B. (2003) *Être bilingue*, Berne : Peter Lang.
- Martinez, P. (1994) *Langues et société aux Antilles*, Saint-Martin, Paris : Maisonneuve et Larose.
- Myers-Scotton, C. (1993) *Duelling Languages : Grammatical Structure in Code-Switching*. Oxford (UK) : Clarendon Press.
- Poplack, S. (1988) Conséquences linguistiques du contact de langues : un modèle d'analyse variationniste, *Langage et société*, 43, p. 23-48.
- Prudent, L.-F. (1980) *Des baragouins à la langue antillaise*, Paris : Editions caribéennes.
- Roberts, P.-A. (1988) *West Indians and their Language*, Cambridge (UK) : Cambridge University Press.
- Romney, R. (2011) *St. Martin Talk : Words, Phrases, Sayings and General Communication Terms*, Philipsburg : House of Nehesi.
- Smith, E. (1998) « What is Black English? What is Ebonics ? », dans: Perry, T. & Delpit, L. (éds.) *The Real Ebonics debate : Power, Language, and the Education of African-American children*, Boston, MA : Beacon Press, p. 49-58.

NOTES

1. Les habitants de la partie hollandaise de l'île sont appelés sint-martiners en référence au nom néerlandais de l'île, Sint-Maarten.
2. Nous proposerons de traduire cette expression par *créole à base lexicale anglaise*, alors qu'Arrindell (2011) et Romney (2011) parleront simplement de *créole*. Nous nous conformerons désormais à cette dénomination tout au long de l'article. Nous ne retiendrons donc pas les autres dénominations d'*anglais non standard* ou encore de *vernaculaire* dont nous avons présenté jusque là les principaux usages.
3. Les verbes *statifs* expriment un sentiment, un état, une réflexion. Ils s'opposent aux verbes *agentifs*.
4. Ce système d'*enchâssement* renvoie au modèle de Myers-Scotton (1993), *Matrix Language Frame Model*, selon lequel la langue matrice (*matrix language*) sert de moule syntaxique à l'énoncé enchâssé (*embedded language*). On ne tranchera pas ici en faveur d'un *créole à base lexicale anglaise* ou plus spécifiquement *néerlandaise* (CLN). Nous nous contentons ici de rappeler l'étude d'Arrindell. L'absence de formes linguistiques relevant du néerlandais dans les corpus analysées ultérieurement justifie donc que nous n'abordions ce point qu'à titre indicatif. La question de la spécificité d'un CLA ou d'un CLN se pose davantage dans le sud de l'île et dépasse par là-même, le cadre de notre recherche proprement dite.
5. Nous reviendrons sur cette dénomination au paragraphe 8.

6. Certaines occurrences comme en (34) peuvent apparaître entre deux numéros consécutifs (26) et (27). Cela s'explique par le fait que ces exemples sont abordés à titre illustratif mais exploités de façon plus conséquente plus tard dans l'analyse.
7. L'élève évoque une liste de connecteurs logiques associés à des étapes du récit ou du raisonnement. Les chiffres évoqués **tird**, **four**, et **five** renvoient ainsi à des connecteurs spécifiques comme « par ailleurs, en outre » ou encore « en définitive » qui peuvent s'utiliser à partir du troisième, quatrième ou encore du cinquième paragraphe qu'ils permettent ainsi d'ouvrir.
8. African American English (désormais AAE).
9. Comme l'attestera l'exemple G.3. (22) **he batterie low** (*sa batterie est à plat*) que nous évoquerons plus tard.
10. Les deux interlocuteurs sont assis devant un ordinateur et l'un d'eux évoque la souris.
11. L'expression de *colloquial* désigne un niveau de langue relâché en anglais.
12. La locutrice évoque la danse *Ponum*, accompagnée de chants à laquelle on se livrait devant la porte d'un voisin qui se devait d'offrir à ses invités un peu de rhum et des douceurs, en période de Noël.
13. Depuis la métaphore électrique du *code-switching* (Haugen, 1950) à la fusion du *code-mixing* (Gumperz, 1989) jusqu'à la reconnaissance d'une forme polylectale, le *code-meshing* (Canagarajah, 2006).
14. Nous ne partageons pas l'idée selon laquelle les langues n'existeraient plus au profit de formes langagières hybrides. On ne sort pas du langage, de même que l'on ne se met pas en infraction de la langue en construisant d'autres formes non encore actées par la norme. Chaque locuteur utilise tout au plus le champ des possibles qu'offre la langue et son potentiel.
15. La transcription de *case-bois* était-elle plus légitime que celle de *case bois* ou encore de *caz-bwa* ?

RÉSUMÉS

Si les flux migratoires constants dans l'île de Saint-Martin peuvent expliquer le contact entre différentes formes d'anglais, ils révèlent avec force la richesse des parlers que nous ne cherchons pas ici à simplifier, mais simplement à organiser. L'étude des phénomènes linguistiques observables dans les énoncés est envisagée successivement d'un point de vue phonologique, morphologique, syntaxique et lexical. Dans le cadre d'une étude des formes langagières observables dans les énoncés produits par les élèves nous serons attentifs à la coexistence de plusieurs langues à l'échelle d'un énoncé ou de plusieurs au sein d'une interaction. Pour clarifier les formes ne relevant pas d'une langue aisément identifiable, nous procéderons à des analyses phonologiques, morphologiques, syntaxiques et lexicales pour tenter d'établir les procédures linguistiques susceptibles d'en rendre la logique. L'enjeu n'est pas de savoir si ces formes relèvent davantage d'une langue plutôt que d'une autre, mais de saisir en quoi elles exhibent le continuum langagier permanent qui s'établit dans la construction de la parole. La langue première des élèves est loin d'être seulement l'anglais, le créole ou le français. Elle est un continuum de langues avec des dominantes dont le rattachement à une langue plus qu'à une autre s'avère discutable.

To the extent that the constant migratory flows in the French-Dutch Caribbean island of St. Martin may explain the contact between different forms of English, they also provide strong evidence of the wealth of languages which this study does not attempt to simplify but rather to organise. The linguistic repertoire of St. Martin is complex and consists of several languages, including a dialectical form, *West Indian English*, which is itself composed of micro-variants spoken in the different parts of the island where it is found. The principal aim of this study is to increase understanding of the hitherto little-studied "Saint-Martin Talk" through the example of the language used by high school students on St Martin, who are taught in French, during their classroom exchanges. We will explore the degree to which one can consider "Saint-Martin Talk" to be essentially a form of English-based Creole (EBC) and not a specifically French-based Creole (FBC). For this we will maintain two hypotheses. On the one hand, we will suppose that EBC forms part of a language continuum which borrows a certain number of linguistic components from the contact languages (English, Creole, French). On the other hand, we will hold that EBC has nevertheless remained a relatively autonomous mode of speech, in particular in the expression of certain linguistic forms which are not derived from the contact languages.

The principal difficulty encountered in the study of language forms derived from contact languages is the clear demarcation of the set of rules involved in the combination of a word or an expression, as well as that of their relationships to the context in which they are used. Even though this is a difficult question for which there is perhaps no clear answer, in order to clarify those elements which derive from any particular language, we will study the proposed language forms on two complementary levels. The first concerns mainly form: here we are interested in minimal units, whether they are non-meaningful (phonology) or meaningful (morphology), as well as the ways in which the word groups studied are combined (syntax). The second, lexis, is more concerned with the content. It hinges on the phonological, morphological and syntactical components, but also on the semantic component (for which we are seeking to determine the language(s) from which the features of the principal characteristics are drawn) and on the context from which these components draw some of their interpretation.

The corpora have been established from recordings made in class with pupils during their group work. All the transcriptions are of interactions between five groups of pupils (composed of dyads or triads). The exchanges provide an opportunity to alternate between French and English during the session, although the final productions required in each of the situations must be expressed in French.

The analysis of language forms used by the high school students offers some very interesting perspectives on which future studies in this as yet under-researched field of "Saint-Martin Talk" could build. The border between contact languages is more porous than ever ; however, this study shows that "Saint-Martin Talk" is essentially also an EBC. Our research confirms many cases of phonological, morphological and syntactical uses which can be traced specifically to African American English, EBC and FBC, standard English and standard French, all in the course of the same utterance. Even more than the other components, the lexis appears to confirm the influence of the contact languages, from which it simultaneously borrows the phonological, morphological and semantic characteristics of one or another of these languages. It must be noted that the presence of contact languages changes the relationship between the signified and the signifying, of which the phonic and graphic forms derive from different languages. In the light of this, we can validate the two starting hypotheses. "Saint-Martin Talk" is composed of a language continuum which borrows its components (phonological, morphological, syntactical and lexical) from all the contact languages (English, Creole, French). The second hypothesis, according to which "Saint-Martin Talk" may produce some original language forms is here only partly validated. This study allows us to attest to the liveliness of the processes at work in the development of the students' utterances, which are not simply language alternation (English,

Creole, French), but exhibit a continuum of languages, including dominant languages, although the link to any particular language is always highly questionable.

INDEX

Keywords : code-switching, Saint-Martin overseas collectivity, standard vs. non-standard, contact languages, variations of English

Mots-clés : alternances de langues, collectivité ultra-marine de Saint-Martin, formes standards et non standards, langues en contact, variétés d'anglais

AUTEUR

OLIVIER-SERGE CANDAU

ESPE, Université des Antilles

oscandau@espe-guadeloupe.fr